

directeurs généraux de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies et, un peu plus tard, chef d'état-major de l'Organisme chargé de la surveillance de la trêve, auprès duquel nous avons eu des observateurs depuis 1954. Le premier ministre actuel du Canada, M. Lester Pearson, a pris une part active aux négociations qui ont abouti à l'établissement de la Force d'urgence des Nations Unies. Le Canada a fourni à cette Force son premier commandant, le général Burns, de même qu'un contingent appréciable. La Force d'urgence était la première expérience des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix; je suis convaincu que ses états de service établissent un précédent sur lequel les Nations Unies pourront modeler leur action future. Aux yeux de l'historien, ils auront beaucoup plus d'importance que les divergences de vues actuelles sur les circonstances de son retrait.

Je n'entends pas démontrer, par l'énumération de ces faits, que le Canada comprend mieux que d'autres le problème de la Palestine et qu'il est mieux en mesure de le résoudre. Cependant, ces faits expliquent jusqu'à un certain point pourquoi le peuple et la population du Canada ont suivi avec anxiété les événements récents. Nous n'avons pas d'intérêts importants à défendre; le seul motif qui nous anime est le souci sincère et légitime de rétablir la paix et la justice au Moyen-Orient et, de fait, dans le monde, et de conserver à l'Organisation des Nations Unies sa bonne réputation puisque c'est dans une large mesure parce que nous en faisons partie que nous sommes amenés à nous préoccuper de ces problèmes.

Les questions en jeu sont trop graves et les conséquences possibles de nos actes sont trop importantes pour que nous permettions que le parti pris domine nos débats. J'espère que cette session spéciale nous mettra sur la voie d'un règlement au Moyen-Orient. D'autres pays, je le sais, dont plusieurs sont représentés ici par leurs chefs d'Etat et par leurs ministres des Affaires étrangères, partagent cet espoir. L'occasion nous est offerte non seulement d'engager un débat mais de procéder à des consultations et à des négociations. Un des buts des Nations Unies est de contribuer "à harmoniser les actes des nations". Si nous sommes animés de cette intention, mais à cette condition seulement, nous pouvons espérer que la diplomatie éclipsera la propagande et que notre désir commun de paix finira par l'emporter.

A titre de membre du Conseil de Sécurité, le Canada, de concert avec le Danemark, a demandé que le Conseil soit convoqué le 24 mai pour étudier la question du Moyen-Orient où la situation se gâtait. Il est regrettable que le Conseil n'ait pas pu agir à ce moment-là. Quoi qu'il en soit, il continue d'être saisi de